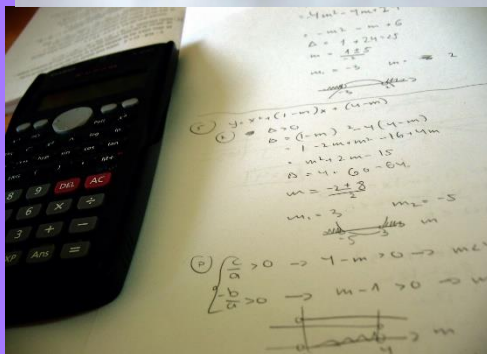


# BAC Général à spécialités SCIENTIFIQUES

*Biologie-Ecologie  
Maths  
Physique-Chimie*



Le Baccalauréat Général est **dans ses composantes le même** que celui dispensé à l'éducation nationale. Le baccalauréat préparé à **Sainte Maure est à spécialités scientifiques.**

Pour notre établissement, il se décompose en enseignements communs (matières générales) couplés à trois enseignements de spécialités en classe de première - **Mathématiques / Physique-Chimie / Biologie-Ecologie** - puis deux en classe de terminale parmi les trois de première. Chaque lycéen peut aussi bénéficier d'un enseignement optionnel tel que présenté au recto de cette feuille.

C'est aussi l'introduction du contrôle continu et un nombre d'épreuves d'examen plus réduites.

La spécialité Biologie - Ecologie est uniquement assurée dans les établissements de l'Enseignement Agricole. Tout en offrant le même niveau d'exigences et de compétences, c'est une formation renforcée en biologie par l'association de la biologie et de l'écologie en s'appuyant sur des activités liées à l'environnement naturel et économique.

Sainte-Maure prépare cette spécialité dès la classe de 2<sup>de</sup> générale et technologique.

Enfin ce baccalauréat valorise le travail continu et mène, par son organisation, vers la réussite dans l'enseignement supérieur.



## Objectifs

Cette formation s'adresse aux jeunes garçons et filles qui :

- **ont du goût pour les démarches scientifiques** (observations du terrain, expérimentations, raisonnement...)
- **sont motivés par** les sciences de la matière et du vivant, les questions relatives à l'environnement...
- envisagent de **poursuivre des études supérieures**, car le Bac général ne prépare pas à l'entrée dans la vie active.

## Pédagogie

- ↳ **la démarche expérimentale et le raisonnement scientifique** sont particulièrement développés dans les travaux pratiques et les travaux de groupes tant **en biologie que physique chimie**,
- ↳ **l'équipe de professeurs** se réunit régulièrement pour coordonner les enseignements et organiser les évaluations et épreuves blanches de préparation au bac,
- ↳ **les élèves bénéficient d'un suivi personnalisé** en particulier **pour les travaux visant un oral et l'enseignement de spécialité** (recherches documentaires, soutenance d'un dossier). **Ils réalisent des travaux interdisciplinaires** (études de milieu, enquête, auto-documentation.) initiés par des professeurs en phase avec l'environnement (**biologie-anglais, maths-philo, chimie-biologie-agronomie...**). Ces recherches et dossiers les habituent au travail personnel et autonome.
- ↳ **le voyage d'études élargit leurs compétences et l'ouverture culturelle et scientifique.**

LYCEE PRIVE STE MAURE  
105 route de Méry  
10150 SAINTE MAURE

☎ 03-25-70-46-80

☎ 03-25-70-46-81

[administration.saintemaure@cneap.fr](mailto:administration.saintemaure@cneap.fr)

🌐 [www.lyceesaintemaure.fr](http://www.lyceesaintemaure.fr)



## Inscription :

**A partir de février,  
sur entretien avec M. BAK,  
Directeur.**

Cette rencontre est utile pour :

- ✓ faire connaissance avec le lycée, préciser son projet personnel et ainsi avoir la meilleure orientation possible,
- ✓ faire le point sur le parcours scolaire réalisé et les résultats obtenus,
- ✓ retirer son dossier d'inscription.

L'admission est prononcée :

- à l'issue de la classe de **Seconde Générale ou Technologique** préparée en lycée de l'Education Nationale ou du Ministère de l'Agriculture.
- au vu d'un bon niveau de compétences générales, des aptitudes intellectuelles en expression et d'un intérêt marqué pour les sciences.

Le lycée accueille des **garçons et des filles en qualité d'externe, demi-pensionnaire ou interne.**

**Transport quotidien**  
Gare de Troyes  
Lycée Ste Maure



## Organisation des études

	1ERE	TERMINALE
<b><u>ENSEIGNEMENTS COMMUNS</u></b>		
Français	4h	-
Philosophie	-	4h
Histoire - Géographie	3h	3h
Langue Vivante 1 et 2 <sup>(a)</sup>	4h30	4h
Education Physique et Sportive	2h	2h
Enseignement scientifique	2h	2h
Enseignement moral et civique	18h annuelles	18h annuelles
<b><u>ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE</u></b> (3 au choix en 1 <sup>ère</sup> et 2 en terminale)		
Mathématiques	4h	6h
Physique - Chimie	4h	6h
Biologie – Ecologie	4h	6h
<hr/>		
Accompagnement personnalisé	2h	2h
Accompagnement au choix de l'orientation		
Heures vie de classe	10h annuelles	10h annuelles
<b><u>ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS</u></b>		
Un enseignement parmi :		
Mathématiques complémentaires	-	3h
Hippologie et équitation	3h	3h
Agronomie-Economie-Territoires	3h	3h

<sup>(a)</sup> : au choix : anglais - allemand - espagnol

## L'examen

L'examen comporte l'épreuve de français anticipée de fin de première et des épreuves écrites ou orales en cours de formation.

En juin de l'année de terminale, l'examen sera composé d'une épreuve de philosophie, de deux épreuves dites de spécialité et d'un **Grand Oral** construit au cours des deux ans.

## Poursuite d'études

**Le Bac Général à spécialités scientifiques** conduit à la poursuite d'études avec **un large éventail de formations possibles** :

- **classes préparatoires** (aux Ecoles Nationales Supérieures Agronomiques et vétérinaires et aux ENITA),
- **Ecoles d'Ingénieurs en Agriculture** (La salle BEAUVAIS, ISARA, ESA, ISA ...) et autres,
- **Université** (Master...),
- **B.T.S. et BTS Agricoles**,
- Ecoles des métiers de la santé, du commerce, de l'architecture...